

RAPPORT ANNUEL – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE NON TENUE

Règles s'appliquant à la demande

- En déposant ce formulaire, vous confirmez au registraire des sociétés que la société n'a pas tenu une assemblée générale annuelle (AGA) conformément aux articles 76 ou 77 de la *Loi sur les sociétés*.
- En déposant ce formulaire, vous reconnaissez également que le rapport annuel ne respecte pas les exigences législatives, et que, par conséquent, la société ne sera pas conforme aux exigences législatives une fois les délais prescrits dépassés.
- Ce formulaire ne peut être utilisé si le processus de transition de la société n'est pas terminé.
- Droits exigibles : 45 \$ (formulaire imprimé) ou 25 \$ (YCOR).

Partie 1 – Renseignements sur la société		
Dénomination sociale	N° d'enregistrement du Yukon	Fin d'exercice de la société MM / JJ
<input type="checkbox"/> Assemblée générale annuelle non tenue (conformément aux articles 76 ou 77 de la <i>Loi sur les sociétés</i>)		
Adresses du bureau enregistré		
Aucun changement autorisé sur ce formulaire – Si vous devez changer les adresses du bureau enregistré, vous devez déposer un avis de changement d'adresse du bureau enregistré.		
États financiers		
La catégorie d'états financiers de la société est : <input type="checkbox"/> Catégorie A <input type="checkbox"/> Catégorie B <input type="checkbox"/> Financée par les membres		
Administrateurs		
Aucun changement autorisé sur ce formulaire – Si vous devez changer les noms ou les adresses d'administrateurs, vous devez déposer un avis de changement d'administrateurs.		
Communication avec la société		
Afin de faciliter la communication pendant le traitement de vos documents, veuillez indiquer :		
Mode de transmission – Choisissez un mode de transmission des documents certifiés de la société.		
<input type="checkbox"/> Par envoi électronique à l'adresse courriel de la société : _____		
<input type="checkbox"/> Par la poste à l'adresse postale du bureau enregistré		
Représentant de la société		
Personne-ressource : _____ Téléphone : _____		
Partie 2 – Signature et autorisation		
En vertu de l'article 209 de la <i>Loi sur les sociétés</i> , commet une infraction quiconque fait une déclaration fausse ou trompeuse à l'égard d'un fait important dans un document déposé dans le registre des entreprises.		
En signant, je déclare que les renseignements contenus dans ce rapport annuel ont été approuvés et jugés exacts et complets par les administrateurs, et que j'ai l'autorisation requise pour le déposer.		
Nom de famille de la personne qui signe ce formulaire	Prénom(s) de la personne qui signe ce formulaire	
Titre de la personne qui signe ce formulaire	Signature	Date de la signature AAAA / MM / JJ

En signant et en déposant ce formulaire, vous autorisez Entreprises, associations et coopératives à entrer les données s'y trouvant dans notre registre en ligne. Une fois entrés dans le registre, ces renseignements deviendront le document officiel. Nous faisons de notre mieux pour bien transcrire ces renseignements, mais leur exactitude n'est pas garantie. Si vous constatez des inexactitudes ou des omissions sur votre copie certifiée, il vous incombe d'en aviser Entreprises, associations et coopératives dans les 30 jours suivant sa réception pour les faire corriger.

Les renseignements personnels contenus dans ce formulaire sont recueillis conformément à la *Loi sur les sociétés*, LRY 2018, ch. 15. Ils seront utilisés aux fins d'application de cette loi et de ses règlements connexes et à d'autres fins légitimes, notamment à l'établissement d'un registre public. Toute personne a le droit d'examiner les renseignements contenus dans ce registre public et d'en faire des copies ou d'en tirer des extraits. Pour en savoir plus, vous pouvez contacter Entreprises, associations et coopératives en écrivant à corporateaffairs@yukon.ca ou en téléphonant au 867-667-5314 ou (sans frais au Yukon) au 1-800-661-0408, poste 5314.